

n°23

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

DOSSIER

L'école,

elle est  communale et
de la  République



MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :
0810 333 338

Pharmacies de garde

- ▶ **Jeudi 17 mai**
Pharmacie arc en ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38
- ▶ **Dimanche 20 mai**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ **Dimanche 27 mai**
et **lundi 28 mai**
Pharmacie de la frange verte
14 avenue du Général de Gaulle
tél. : 04 76 98 03 43
- ▶ **Dimanche 3 juin**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ **Dimanche 10 juin**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

sommaire

3

L'éditorial de
Christophe Ferrari

4

Les temps forts
le carnaval



15

Suivi de projets
zone d'activités à l'entrée sud
de la ville et le terrain
synthétique à Grand galet

16

Les nouvelles de la mairie
Budget supplémentaire
2012, Habitat : des efforts
pour mieux vivre
ensemble, le SCOT...

19

A votre service

22

A voir
Rendez-vous
au(x) jardin(s)
et journée
intercommunale
de l'environnement

23

L'agenda

24



La rencontre
Delphine Girard
et Stéphane Donatucci

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe, S. Bellenger
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

26

Une page d'histoire
Petites histoires
de scrutins d'ici

27

Bouquins
Mots fléchés



8 DOSSIER



L'école
elle est **Communale** et de la République

L'INFORMATION MUNICIPALE



L'entre deux
L'agenda de
Pont de Claix,
tous les 15 jours dans
les commerces et
les équipements



le **Sur pont**
Sur le pont
N°23 / paru
15 mai 2012

Prochaine parution :

Sur le pont
N°24 / à paraître
juillet 2012

+ www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
Toutes les publications
de la ville peuvent être téléchargées



Pour nous tous !

Le 6 mai, les Français ont rendu leur verdict et donné un nouveau président à notre pays. À Pont-de-Claix aussi le choix a été clair puisque près de 3 électeurs sur 5 ont choisi le changement avec François Hollande.

Je mesure l'immense espérance issue de ce scrutin pour ces électeurs. Espérance d'une France réconciliée autour de nos valeurs les plus chères : la solidarité, la tolérance, l'exemplarité, le respect, la justice et la laïcité. Je mesure aussi les craintes de certains d'entre vous. Exprimées au premier tour dans des votes de colère et de sanction, elles sont évidemment à prendre en considération. Exprimées au second tour dans un autre vote que celui de notre nouveau président, elles sont légitimes.

Vous le savez sans doute : mon choix était fait depuis longtemps pour François Hollande. J'estimais qu'il fallait, pour notre pays, un nouveau discours plus serein, plus rassembleur. J'estimais aussi que l'on ne pouvait pas - au moment où nos concitoyens souffrent - ne leur opposer qu'une seule réponse d'austérité qui plomberait la croissance, le pouvoir d'achat et l'emploi. C'était une analyse. C'est aujourd'hui un pari ambitieux qu'il nous faut poursuivre.

J'ai confiance ! Quel qu'ait été votre vote, je vous engage à être optimiste pour l'avenir. La France et ses valeurs - nos valeurs - sont plus fortes que les aléas électoraux. Je salue à ce titre le discours de Nicolas Sarkozy au soir du 6 mai. Il appelait les Français à respecter le nouveau président et espérait qu'il réussisse.

Nous devons en être convaincus et croire que cette nouvelle présidence qui s'ouvre peut être celle qui a été annoncée. Une présidence humble. Une présidence qui ouvre des perspectives à notre jeunesse. Une présidence qui n'oublie personne. Une présidence qui respecte les territoires et les individus. Une présidence enfin qui ne se satisfait pas des pouvoirs établis, pouvoir de l'argent et de la finance, et qui ne se satisfait pas du monde tel qu'il est, qui veut bâtir et construire un avenir meilleur.

Depuis 2008, en tant que maire, j'ai toujours respecté les avis et les choix des Pontoises et des Pontois. Je les respecte aujourd'hui pareillement. C'est mon devoir - local - de rassemblement. Il n'y a pas, dans mon esprit, de différence entre les individus par leur choix, leur origine, leur travail. C'est le mérite de l'intérêt général qu'il nous faut préserver collectivement.

C'est pourquoi, je pense en votre nom à tous, compte tenu des difficultés et des obstacles comme de l'impérieuse nécessité de préparer la France de demain, j'adresse à François Hollande un message de confiance : bon courage et bonne réussite ! Pour nous tous !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS

19
MARS

19 mars : commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Ce 19 mars était le cinquantième depuis la fin de cette guerre longtemps « sans nom ». Une médaille souvenir du 50^{ème} anniversaire a été remise par Daniel Spadazzi, président local de la Fédération des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie, (FNACA) au maire de la commune Christophe Ferrari qui concluait ainsi son allocution devant le monument aux morts : « On estime à un peu plus de 6 millions, le nombre de personnes vivant en France et qui ont une part de leur vie liée à la guerre d'Algérie : pieds-noirs, harkis, Algériens et Français d'origine algérienne...Ce qui importe aujourd'hui, pour ces 6 millions de personnes mais comme pour l'ensemble de notre population, est de célébrer la paix, de nous souvenir, mais aussi de nous projeter dans l'avenir ».



23
MARS

Semaine de la petite enfance

Sandrine Brachet, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Corinne Grillet adjointe à l'éducation populaire, Sam Toscano, 1^{er} adjoint à la culture et le maire Christophe Ferrari, se sont retrouvés avec des très nombreux Pontoises et Pontois tout au long de la semaine de la petite enfance riche en événements : ateliers, exposition, théâtre... Semaine qui se conclut par une conférence du spécialiste Aldo Naouri venu s'exprimer devant un public trop nombreux pour l'Amphithéâtre.



31
MARS

Show aux Moulins

Belle performance – parcours entre exposition, musique et jonglage - que cette rencontre d'artistes de tous bords qui se sont donnés rendez-vous pour un week-end aux Moulins de Villancourt ; les œuvres réunies par l'association Arty Show étaient proposées à la vente, le produit allait à l'association qui vient en aide aux enfants maltraités « l'enfant bleu ». Les artistes étaient accueillis à Pont de Claix par le maire Christophe Ferrari et le 1^{er} adjoint en charge de la culture, Sam Toscano.





Carnaval

24
MARS

Le parcours dans la ville a été festif et réservait quelques surprises (les majorettes en chaussures de ski !) et s'est terminé comme traditionnellement par les flammes réjouissantes au parc de la Fontaine sur le quartier Grand Galet... Moment festif très attendu, le carnaval a réuni de nombreuses familles aux côtés du maire et de nombreux élus municipaux. Sur notre photo : Noëlle Guiguet, adjointe à la prévention-sécurité, Hervé Havre, adjoint aux solidarités et le maire Christophe Ferrari.



La semaine du développement durable



2/6
AVRIL

Créer sa boîte

La rencontre entre ceux qui ont franchi le pas de créer leur entreprise et ceux qui hésitent à précisément pour but de répondre aux questions qui se posent. Organisée par La Métro et la ville et la mission locale de Pont de Claix, la journée s'est déroulée autour de stands d'information, de conférence et d'échanges.

C'est à Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué au développement durable qu'il revenait d'ouvrir officiellement la semaine durant laquelle, dans de nombreux équipements de la ville et au cours de nombreuses rencontres programmées, les Pontoises et les Pontois allaient pouvoir se familiariser avec « les corridors biologiques » ou la « gestion différenciée », les techniques de nettoyage mises en pratiques dans les bâtiments municipaux ou les règles de bonne conduite dans l'enceinte de Flottibulle... au nom du développement durable.



22
MARS

A 18 ans, ils sont automatiquement inscrits sur les listes électorales,



15
MARS

ce qui leur a permis de voter pour la première fois en 2012. Leur carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen, leur ont été remis au cours d'une rencontre officielle avec le maire Christophe Ferrari et de Delphine Chemery, conseillère municipale en charge de l'état civil et des formalités administratives. L'un et l'autre les ont encouragés à exercer le précieux droit de vote.



18
AVRIL

Prévention et sécurité routière

Ludique, festive, tout sauf ennuyeuse, voilà ce que se propose d'être l'initiative du Conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) des deux villes de Claix et Pont de Claix. Noëlle Guiguet, adjointe au maire en charge de la prévention et de la sécurité a tenu à assister aux démonstrations auxquelles un public essentiellement de jeunes a participé, avec le concours de la police municipale, la gendarmerie motorisée, le vélo club pontois, Bike sensations, la prévention routière, Alfa 3A, les éducateurs de l'Apase et les sauveteurs secouristes pontois.



MARS
AVRIL

Pont de Claix ville étape

Les meilleurs joueurs mondiaux avaient rendez-vous au boulodrome, après Saint Priest et avant Annonay, pour l'étape pontoise du GDP Vendôme, prestigieuse compétition dans le monde de la boule lyonnaise. Quelques jours plus tard, c'était au tour du gratin impressionnant de la force athlétique de se « développer-coucher » au foyer municipal pour l'ultime épreuve avant les championnats du monde de Las Vegas ...



+ www.ville-pontdeclaix.fr

Sur le site internet :
d'autres photos...



25
MARS

“Patrimoines de l'Isère”

L'association ainsi nommée qui réunit chercheurs et amateurs d'histoire locale a tenu son assemblée à Pont de Claix : accueillie par le maire et par le premier adjoint, elle a entendu Jacqueline Blanchard, conseillère municipale en charge de l'embellissement de la ville, sur l'histoire de la ville et son patrimoine avant de constater de visu, sur le vieux pont ou aux Moulins de Villancourt, ses richesses.



UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ

L'école : elle est Communale et de

Partenaire local de l'éducation nationale : l'intervention de la commune

La littérature, le cinéma et même les séries télé les plus récentes témoignent du lien originel qui unit le maire du village à l'instituteur.

Plus globalement, les uns et les autres racontent que c'est avec l'instruction et ses hussards noirs (1) que la République pénètre dans les communes. Depuis le 19^{ème} siècle et la loi « Guizot » qui organise l'instruction primaire, le partage des charges entre les communes et l'Etat est plus ou moins clair. Il faut attendre les années 1980 pour que plusieurs lois précisent la répartition des rôles et des compétences des collectivités locales en matière d'éducation. Ce cadre est encore en vigueur aujourd'hui.

Les communes assurent l'implantation, la construction, l'équipement, le fonctionnement et l'entretien des écoles maternelles et élémentaires. Elles sont responsables des personnels non enseignants (accueil, restauration, etc).

L'école n'est pas seulement le lieu où se dispense l'enseignement défini par les programmes durant le temps scolaire, elle est devenue le centre d'un réseau de prestations et de services complémentaires (garderie, cantine, études, activités sportives artistiques et culturelles) nécessitant une pluralité d'acteurs et mettant en œuvre des relations contractuelles ou partenariales complexes.

Autant d'interventions qui ne sont pas obligatoires mais que la ville de Pont de Claix a choisi de conduire dans les écoles pour le plus grand bénéfice des enfants.

(1) les hussards noirs : surnom donné aux instituteurs depuis les lois scolaires de Jules Ferry



Les quelque 140 enfants scolarisés dans le secteur sud du territoire de Pont de Claix étaient répartis jusqu'à la rentrée 2011-2012 entre les écoles Taillefer (av. du Maquis de l'Oisans) et du Bourg (rue Benoit Jay) ; au terme de plusieurs réunions publiques et de concertation avec les parents d'élèves, le relogement dans des bâtiments communs a été décidé. A l'occasion de son réaménagement l'école du Bourg a pris le nom de Jules Verne, des travaux importants sont intervenus :
coût de l'opération : 450 000 euros



La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations.

64 300 euros pour les travaux de confinement à l'école maternelle Pierre Fugain

50 240 euros pour les travaux d'isolation à la maternelle du Coteau



TRAVAUX 2011

e la République

ne recouvre plusieurs champs ...

Plus de 14 000 euros pour des travaux divers

L'appel à candidature pour la refonte de la toiture de l'école Pierre Fugain a été lancé en 2011, 96000 euros de crédits ont été inscrits sur 2012



La commune gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

12 000 euros ont été consacrés en 2011 à l'achat de mobilier et matériel éducatif scolaire et périscolaire, *Tables, chaises, lecteurs CD*

Eclairage et chauffage sont à la charge de la commune : un diagnostic est en cours afin d'étudier les modalités qui permettraient de revoir à la baisse les dépenses de chauffage sur l'ensemble de bâtiments communaux pour une politique de développement durable ...

Chaque école bénéficie d'une subvention pour sa propre coopérative ; le montant en est établi comme suit : 10 euros par élève + 45 euros par direction + 7,5 euros par classes et 1 timbre par enfant. Son montant est donc variable selon chaque école, le nombre de classes, le nombre d'élèves...

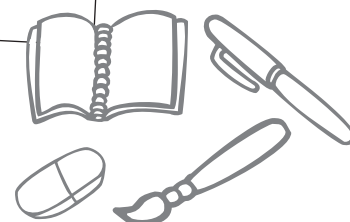


Le crédit accordé aux classes pour l'achat de fournitures a été augmenté pour la première fois depuis 4 ans : il est passé de 29 à 31 euros par élève.



Chaque année la municipalité de Pont de Claix offre un dictionnaire aux élèves de CM1 ; en 2011, ils étaient 125.

Un budget exceptionnel de 500 euros a été alloué à toutes les écoles pour l'achat de livres de bibliothèque...





TRANSPORTS

En 2011, la ville a subventionné sa propre régie de transport à hauteur de 121 244 euros

Les écoles bénéficient d'un budget annuel équivalent à 160 euros par classe pour leurs déplacements. Parallèlement, Les transports assurés par la régie de transport de la ville ne sont pas facturés aux écoles. Ils sont accordés en fonction de ses disponibilités (priorité est donnée aux activités organisées sur l'année (activités sportives, bibliothèque, centre aéré...))

Une composante gestion des ressources humaines



La commune recrute les personnels non enseignants pour l'entretien des écoles, elle les affecte et les gère, de même que les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles qui assistent les enseignants dans les écoles maternelles.

Pont de Claix est la seule commune de l'agglomération à mettre un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) par classe ! On compte donc en 2012, 22 agents pour 22 classes de maternelle.

En 2010, l'organisation du travail des agents chargés de l'entretien dans les bâtiments scolaires a été modifiée pour réduire la temps partiels et la précarité, mieux correspondre aux besoins de la vie en famille et dégager des temps de formation... 19 agents communaux accomplissent cette tâche.



La commune organise la restauration pour les écoles

La préparation des repas, l'élaboration des menus, ainsi que le service dans les cantines sont assurés par la cuisine centrale et par le personnel communal. 20 à 25 % de produits bio sont régulièrement introduits dans les repas préparés à la cuisine centrale.



Le goût d'un repas fabriqué à la cuisine centrale s'élève à 6,97 euros environ : en fonction de leur quotient familial les familles y contribuent de 2,10 à 6,10 euros.

Les Atsem sont titulaires d'un CAP petite enfance. Pour information, la gestion administrative de l'équipe des atsem nécessite l'emploi d'une personne à 80% d'un temps plein.

L'investissement en équipement spécialisé (lave-vaisselle, frigo...) dans les cantines scolaires en 2011 s'est élevé à près de 38 000 euros ...

Deux enseignants interviennent dans les classes pour l'apprentissage de la musique, leur employeur est l'école intercommunale de musique Jean Wiener à laquelle la ville verse une contribution.

4500 heures de sport sont assurées dans les écoles par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS). Comme les ATSEM ce sont des agents de la fonction publique territoriale, donc des fonctionnaires, recrutés par concours. Ils sont au nombre de 7.

Chaque semaine, 30 déplacements sont assurés par la régie des transports de la ville à destination d'un des 3 gymnases de la ville, du Dojo ou du mur d'escalade... Depuis la grande section de maternelle jusqu'à la remise du diplôme « savoir nager » avant l'entrée en sixième chaque enfant pontois apprend à nager à Flottibulle.

Ski : 312 enfants du CE2 au CM2 se sont retrouvés pour 5 sorties de ski de fond organisées par le service des sports.

Les expositions des Moulins de Villancourt donnent lieu à un dossier pédagogique adressé aux directeurs et enseignants des écoles et à une visite guidée : l'accès est gratuit, le transport organisé par le service des affaires scolaires et assuré par la régie des transports... des ateliers d'expression peuvent accompagner la visite des élèves.

La ville prend en charge une partie du coût du billet lorsqu'une classe se déplace pour aller à l'Amphithéâtre. Sur la saison dernière, un spectacle de danse sur la cuisine et le goût a donné lieu à un déplacement dans le Jura à la rencontre du chef qui l'avait inspiré...

La commune peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école.

Le volet commande publique : fournitures scolaires, matériel informatique



La commune a décidé d'équiper toutes les classes de CM1 et CM2 d'écrans et de vidéoprojecteurs.

Accrochés au plafond les vidéoprojecteurs permettent à l'enseignant à partir de l'ordinateur portable qui est sur son bureau de projeter pour tous les élèves ce qui auparavant nécessitait d'être photocopié en autant d'exemplaires, ou lui évite la fastidieuse corvée d'écrire au tableau. L'ordinateur relié par le câble à internet autorise la navigation et l'accès par exemple à des manuels en ligne... Pour équiper les écoles, le matériel existant a été recyclé et sa mit en place pour 1000 euros par classe. La qualité du dialogue entre la ville et le corps enseignant a permis aux uns et aux autres d'unir leurs efforts pour doter deux écoles d'une salle supplémentaire dédiée, la ville ayant fourni une partie du matériel et son installation, les coopératives scolaires l'autre part nécessaire. Pour l'ensemble des écoles, la ville continue d'intervenir pour la mise à disposition d'ordinateurs en fond de classe.

Les fournitures scolaires, fournitures pédagogiques, peinture et matériel de peinture font l'objet d'un marché public passé avec la ville ; les enseignants en sont informés ; en revanche, s'agissant des supports pédagogiques (livres scolaires, livrets enseignants) et des jeux éducatifs les enseignants sont libres de choisir leur fournisseur mais la procédure est la même qui consiste à en passer par le service des affaires scolaires pour les commandes.



Ils ne sont pas moins de 100 le matin et le soir, ils sont près de 600 à midi, pour la quasi totalité dans une salle dédiée et chacun dans son école.

La gestion de relations avec des partenaires

Dès 7h30 le matin et de la sortie de classe jusqu'à 18h le soir, enfants de maternelles ou du primaire peuvent être accueillis (sous conditions) par l'un des 30 animateurs qualifiés (auxquels s'ajoutent les 22 Atsem) pour des activités spécialisées (dessins, lectures, travaux manuels...).

Le budget afférent s'élève à 314 000 euros dont plus de la moitié (176 000 euros) est supportée par la ville. La contribution demandée aux familles est parmi les plus basses de l'agglomération, elle varie selon les quotients familiaux.

Parce qu'il est "accueil collectif de loisirs" (ACL), cet accueil est subventionné par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et parce

que la totalité des écoles de Pont de Claix est classé en réseau dit de réussite éducative (ex. zone d'éducation prioritaire) il reçoit une subvention de l'Etat (politique de la ville) d'un montant de 3200 euros pour l'année. Il est soumis aux contrôles du ministère de l'agriculture et de la pêche (pour la restauration), au code de la construction et services préfectoraux (pour l'accueil du public), au code de la famille par le ministère des affaires sanitaires et sociales et au code de la santé par le ministère du même nom...

Dispositif de réussite éducative :

L'égalité des chances est au cœur des politiques d'accompagnement scolaires mise en œuvre par les communes : les activités culturelles, sportives ou de socialisation mais aussi les dispositifs d'aide ou de soutien aux élèves en difficultés ont pour objectif d'atténuer les inégalités pouvant résulter notamment des contextes familiaux ou sociaux économiques ; le dispositif de réussite éducative à Pont de Claix est constitué par un comité de pilotage et une équipe de professionnels locaux, représentant les domaines du scolaire, du social de la santé.

Ateliers **coup de pouce** à l'expression ou **Alphamat'** pour les petits de maternelle et du CP, soutiens individuels, construction d'un parcours de réussite éducative ...



liberté,

Les délégués Départementaux de l'Education Nationale

(DDEN) regroupés au sein de l'Union de l'Isère interviennent au niveau des écoles afin de veiller au respect des

bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école (environnement, sécurité, hygiène, laïcité...). Compte tenu de leur présence importante dans les écoles de la commune et afin de les aider à mener à bien un certain nombre d'actions, chaque année une subvention d'un montant de 150 euros leur est attribuée par le conseil municipal.

L'éducation est un service public national dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'Etat, sous réserve des compétences attribuées par le code de l'éducation aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public.

UNE POLITIQUE
PUBLIQUE PARTAGÉE ENTRE
LES COMMUNES ET L'ÉTAT



**Ecole gratuite, obligatoire,
laïque et républicaine**

Depuis 1881 le principe de la gratuité de l'enseignement primaire est institué. Le droit à l'instruction inscrit dans le préambule de la constitution garantit à chaque enfant l'acquisition de connaissances de base et une éducation de nature à développer sa personnalité, sa formation ainsi qu'à favoriser son intégration dans la vie sociale. Ce droit fondamental se traduit notamment par l'instruction obligatoire qui s'adresse aux enfants des deux sexes, français et étrangers entre 6 et 16 ans (article L 131-5 du code de l'éducation). Le premier alinéa de l'article L. 211-1 du code de l'éducation réaffirme la responsabilité prépondérante de l'Etat dans l'organisation du service public national de l'éducation.



Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.



Les programmes nationaux de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à atteindre dans le cadre des cycles ; ils indiquent des repères annuels pour organiser la progressivité des apprentissages en français et en mathématiques.

égalité, fraternité



**L'Etat fixe les programmes, les orientations pédagogiques,
recrute les enseignants**

A Pont de Claix, ils sont **28 enseignants** pour **22 classes de maternelle (504 élèves)**, **45 enseignants** pour **33 classes d'élémentaire (739 élèves)** dont **1 classe qui scolarise les enfants handicapés (CLIS)**. Les enseignants sont formés, recrutés, nommés, salariés par l'éducation nationale.

La plupart des directeurs sont déchargés de classe un ou 2 jours par semaine. L'un d'entre eux coordonne à mi temps les activités du réseau d'éducation prioritaire (RRS), subventionné pour les activités qu'il organise à hauteur de 5800 euros par la ville.

1 psychologue scolaire, 1 infirmière, 1 médecin scolaire pour Pont de Claix. 3 conseillères pédagogiques dont une spécialisée en éducation à l'art visuel et à la musique, 1 conseillère ressource pour les nouvelles technologies de communication partagés avec d'autres écoles de la circonscription

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (Rased) : constitué d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques, sur le temps scolaire. Deux maîtres E sont chargés de l'aide à dominante pédagogique ; un maître G est chargé de l'aide à dominante rééducative (partagé avec d'autres écoles de la circonscription).



L'enseignement des arts plastiques et de la musique doit, aux termes de l'article L. 312-6 du code de l'éducation être obligatoirement dispensé dans les écoles élémentaires. Même si le dit article n'indique pas expressément comme pour les autres enseignements que les disciplines artistiques sont dispensées par les enseignants du premier degré, leur enseignement, dans la mesure où il est obligatoire devrait être assuré par des personnels rémunérés par l'Etat et non par des personnels de la ville.

(extrait du rapport de la cour des comptes, les communes et l'école de la République, déc. 2008)



4 questions à Corinne Grillet

7^{ème} adjointe au maire, en charge de l'éducation populaire

Vous semblez tenir beaucoup aux termes d'éducation populaire qu'est ce que cela recouvre pour vous ?

L'éducation populaire c'est tout ce qui permet à l'enfant de s'épanouir et de s'ouvrir au monde dans tous les domaines. Il s'agit pour moi d'un partage de compétences et de savoir entre les différentes institutions et associations. A l'école, l'éducation est encadrée, on l'appelle « formelle », plus libre et imprévisible, elle est « non formelle » dans le milieu associatif par exemple, puis il y a la sphère familiale : tout cela participe de la co-éducation

En novembre dernier vous avez lancé le projet éducatif local (PEL) qui aligne un certain nombre de principes, quelles en sont les concrétisations ?

L'élaboration du projet a permis des rencontres entre les différents professionnels qui interviennent auprès des enfants, de la petite enfance à la jeunesse ; des réunions parfois thématiques, comme langage nous ont per-

mis de débattre. De même des rencontres sur l'aide à la scolarité avec les parents des écoles élémentaires et des collèges, les directeurs des élémentaires, les professionnels de l'escalpe et du périscolaire.

Ou encore celles sur la parentalité avec des parents, les professionnels des centres sociaux et de la petite enfance...

A votre initiative, la ville de Pont de Claix a adhéré au réseau des villes éducatrices, qu'est ce que cela lui a apporté ?

L'adhésion au Réseau Français et international des villes éducatrices nous a permis de nous nourrir des réflexions des autres communes en France et également des expériences de villes européennes.

Cela nous permet d'avoir une réflexion globale et transversale entre les différentes institutions intervenant sur le champ de l'éducation et les services de notre collectivité.

Cela nous a également permis d'organiser les 1ères assises des villes éducatrices à Pont de Claix en 2010 qui

en seront à leur troisième édition cet automne dans une autre commune de l'agglomération. Cela a créé une dynamique intercommunale sur la thématique de l'éducation.

Fermetures de classe, suppressions de poste, fusion des collèges, comment la commune peut-elle réagir à ces annonces ?

Face à des décisions prises par l'éducation nationale concernant des fermetures de classes et suppressions de postes à Pont de Claix, nous nous mobilisons pour que les moyens alloués à l'éducation soient maintenus surtout dans une commune classée en Réseau de Réussite scolaire. Il en est de même en ce qui concerne l'avenir des collèges à Pont de Claix, sujet sur lequel nous n'avons pas été concertés. Bien que ces décisions relèvent des compétences de l'éducation nationale, nous restons attentifs et exigeants pour le bien des enfants pontois et pour garantir un accès à l'éducation dans de bonnes conditions ■

Economie : la dynamique d'une offre nouvelle



*Bientôt ici, toute
une zone d'activité*



Inscrite dans le projet de développement urbain depuis 2009, la réalisation d'une zone d'activité à l'entrée sud de la ville, par Vizille, est en train de voir le jour : les opérateurs, ceux qui vont aménager, construire et surtout commercialiser les locaux sont choisis, et les grands principes architecturaux sont posés.

Réunir sur le territoire de la commune les conditions d'accueil de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois et apporter une réponse aux artisans et petits entrepreneurs à la recherche de locaux pour développer leur activité, telle est la volonté municipale portée plus particulièrement par David Hissette, adjoint au maire en charge de l'économie, l'emploi et l'insertion. Elle a présidé, pour la vente des terrains (1) aux choix d'aménagement des 18 500 m² qui s'étirent en longueur entre la voie ferrée et l'avenue du Maquis de l'Oisans, depuis les locaux des services techniques de la ville jusqu'à sa limite ; la zone est réservée aux activités artisanales par le Plan d'occupation de sols mais des logements de gardiennage sont prévus ; le gros de l'offre s'articule donc autour de 24 bâtiments modulables selon les besoins. L'unité de base type est d'une surface minimale de 220 m² au sol, d'une hauteur de 9 mètres au maximum, comprend une aire de stockage, un petit bureau, des sanitaires, un espace d'accueil de la clientèle et des fournisseurs. Pour s'adapter aux différents types d'activités et selon les besoins, show-room et mezzanine peuvent s'ajouter. Une attention particulière est portée à l'aménagement paysager qui répond au double objectif de requalifier l'avenue du Maquis de l'Oisans et de doter la ville d'une entrée accueillante dès la fin de l'année 2013.

(1) Le terrain a été vendu par la ville à l'opérateur immobilier Anahome 400 000 euros ht ; les lots commercialisables seront proposés en priorité aux entreprises grenobloises qui avaient adressé une demande à la ville.

Synthétique oblige !



Voilà bien longtemps qu'ils l'attendaient : l'équipe du Hockey Club de Grenoble a enfin pu jouer son premier match "à domicile" (contre Salon en Provence, l'équipe a tenu jusqu'à 10 minutes à la fin, perdu 0-1, avec les honneurs) sur le terrain synthétique de Grand Galet, remis à neuf pour 24 000 euros.

HABITAT : DES EFFORTS CONJUGUÉS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La ville et les bailleurs sociaux qui gèrent les immeubles des Olympiades et des Iles de Mars ont uni leurs efforts pour qu'un poste d'agent de développement local puisse voir le jour sur le secteur. La contribution des uns et des autres au financement du poste été fixé par convention : la moitié pour la ville et l'autre moitié pour les bailleurs au prorata du nombre de logements que chacun d'entre eux gère, soit 470 logements aux Iles de Mars (SDH) et 172 logements aux Olympiades (OPAC 38). La part que se partagent ainsi la ville et les bailleurs ne recouvre pas l'intégralité de la dépense qui bénéficie du concours de l'Etat dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), de la Région Rhône Alpes (5000 euros) et de La Métro (10 000 euros). La mission de l'agent qui devra avant tout contribuer à renforcer les relations entre la ville, les bailleurs et les habitants, sera aussi d'accompagner les travaux en cours ainsi que la rénovation urbaine à venir. La convention de financement est signée pour 3 ans.

Ateliers publics urbains : de la concertation à la concrétisation

Les ateliers publics urbains se réunissent sur le secteur Iles de Mars-Olympiades depuis octobre 2011 ; ils sont ouverts à tous les habitants du secteur pour aborder avec eux des thématiques : le cadre de vie, la circulation, l'aménagement paysager ou encore les jeux pour enfants. Ils auront prochainement à se prononcer sur différents scénarios d'aménagement. Le 19 juin, le maire animera une réunion publique pour débattre avec du projet retenu.

LIGNE I

Les travaux de la ligne E du tram (St-Egrève-le Rondeau) ont contraint à la suppression temporaire de l'arrêt de la ligne de bus N°1 «Alsace Lorraine» en descendant vers l'Isère, direction St-Egrève. Il convient de descendre à l'arrêt Jaurès Berriat pour la correspondance avec les lignes A et B. L'arrêt Alsace Lorraine de l'autre côté en direction de Pont de Claix reste en place. www.reseau-tag.com
Allo Tag 0 820 48 60 00

IMPÔTS

Jusqu'au 31 mai les personnes qui rencontrent des difficultés pour remplir leur déclaration de revenus peuvent trouver de l'aide auprès des agents du Point Information multi service, agréé par la direction des impôts et qui peut recevoir les déclarations. Pimms, 12 av. Charles De Gaulle Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, fermé le lundi matin et le samedi après midi, 04 38 92 10 33

SCOT : TERRITOIRES ET ACTION PUBLIQUE : LES CITOYENS CONSULTÉS

273 communes de la région grenobloise et leurs habitants sont concernés par le schéma de cohérence territoriale (Scot) qui après des phases successives de concertation et d'élaboration vient d'être arrêté. Le dossier est aujourd'hui soumis à l'avis de tous au travers d'une enquête publique qui se déroule aussi à Pont de Claix.

"Les projets de schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de documents d'aménagement commercial (DAC) qui vous sont soumis dans le cadre d'une enquête publique visent à redonner à cette région des objectifs de développement durable et des moyens collectifs d'atteindre ces objectifs. Mieux équilibrer l'offre de logements neufs au regard du développement économique, contenir l'avancée de l'urbanisation dans les espaces agricoles, préserver les continuités naturelles, rapprocher lieux de vie et commerces, construire des territoires de proximité, rester une région dynamique et solidaire : voilà l'ambition de ces projets" ainsi s'exprime Marc Baïetto, président de l'établissement public du Scot de la région urbaine de Grenoble à l'heure où l'enquête publique est lancée. Une étape importante qui requiert l'avis des citoyens sur un projet d'intérêt général, une possibilité d'expression directe pour tous les citoyens. Pont de Claix ayant été choisi comme lieu d'enquête, (il y en a 45 sur le territoire), des permanences du commissaire enquêteur sont prévues et il sera possible de remplir sur place le registre d'observations. Plusieurs pièces portent sur le SCOT : un rapport de présentation, un plan d'aménagement et de développement durable, un document d'orientation, des cartes, auxquels s'ajoutent le DAC qui donne un cadre à la localisation des projets commerciaux en fonction de leur taille et de leur nature.

L'enquête est ouverte jusqu'au 4 juillet, le dossier peut être consulté à la Maison des Habitants, av. des Iles de Mars les : lundi, mardi, jeudi de 10h30 à 12h30, et de 14h à 18h, le vendredi de 10h30 à 12h30.

Le commissaire enquêteur sera sur place le mardi 29 mai de 14h à 17h et le vendredi 22 juin de 10h30 à 12h30

+ www.scot-region-grenoble.org

La ville peut vous aider à réaliser un projet à caractère éducatif (une aide aux devoirs ?) ou culturel (participer à un festival ?) à but humanitaire ou environnemental, qu'elle finance à hauteur de 50% maximum (dans la limite de 250 euros par projet). La commission qui étudie les projets se réunit à la fin des mois de mai et juin. (puis en août, octobre, et novembre). Les animateurs de l'Escale peuvent vous renseigner et vous aider à monter le projet.
L'Escale, place Michel Couëtoux, 04 76 29 86 90



Photo : SDIS de l'Isère-service communication

LES POMPIERS RECRUTENT

Pour être pompier volontaire, c'est à dire être prêt à consacrer du temps en dehors de ses études ou de son activités professionnelle pour s'engager au service des autres, il faut être âgé de 16 ans au moins et 55 au plus... et adresser une candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à :

*Monsieur le chef de centre
Centre d'incendie
et de secours
Impasse Pablo Picasso
38130 Échirolles.*

INSERTION

L'association La Fourmi embauche des personnes sans emploi ou à la recherche d'une activité complémentaire, de type ménage, repassage, jardinage, bricolage, garde d'enfants, livraison, veille de nuit... et sert d'intermédiaire avec un particulier ou une personne morale (association, collectivité...).
Contact (à Vif) : 04.76.72.75.99

SITE IDÉAL

Actuellement, le site des papeteries qui avait été racheté par la ville est géré par l'Établissement public foncier local (EPFL), émanation de la communauté d'agglomération La Métro. Ce dernier a mis à la disposition du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des bâtiments désaffectés qui sont utilisés dans le cadre d'exercices de formation des sapeurs pompiers : sauvetage, déblaiement et dressage de chiens.

PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

L'association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (ANCMRTM -AMARIS), l'union française des industries pétrolières (UFIP) et l'union des industries chimiques (UIC) avec le soutien de l'association des maires de France (AMF) et du mouvement des entreprises de France (MEDEF) ont signé un accord : Il prévoit une participation complémentaire respective de 25% des industriels et des collectivités pour la prise en charge des coûts des travaux imposés aux habitations des riverains des sites industriels les plus à risque dans le cadre des PPRT. Les PPRT, créés par la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels afin de protéger les populations autour des sites industriels dangereux peuvent en effet prévoir des travaux de consolidation (renforcement de fenêtres, de toitures,...) des biens situés en zone moins dangereuse, lorsque ces travaux coûtent moins de 10% de la valeur des biens. La loi de 2003 prévoit que ces travaux soient à la charge des riverains, à l'exception d'un crédit d'impôt reversé par l'Etat. En octobre dernier, à l'initiative d'Amaris, plusieurs communes dont Pont de Claix avaient alerté sur le coût des travaux imposés aux habitants et le faible crédit d'impôts alloués par les pouvoirs publics.(voir SLP N° 20, nov-déc 2011).



RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

		VILLE DE PONT DE CLAIK					Eva Joly Europe écologie les Verts	Marine Le Pen Front national	Nicolas Sarkozy UMP	Jean-luc Mélenchon Front de gauche	Philippe Poutou NPA	Nathalie Arthaud Lutte ouvrière	Jacques Cheminade	François Bayrou Modem	Nicolas Dupont- Aignan Debout la République	François Hollande Parti socialiste
Bureau	Inscrits	Votants	Abstentions	Blancs & Nuls	Exprimés	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	
						Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %	Voix %
1	Ecole Jules Verne	1 054	846	208	17	828	17	158	176	143	9	6	1	61	18	239
			80,27%	19,73%	2,01%	97,87%	2,05%	19,08%	21,26%	17,27%	1,09%	0,72%	0,12%	7,37%	2,17%	28,86%
2	Gpe scolaire Villancourt	776	577	199	9	568	9	122	114	73	4	1	1	36	9	199
			74,36%	25,64%	1,56%	98,44%	1,58%	21,48%	20,07%	12,85%	0,70%	0,18%	0,18%	6,34%	1,58%	35,04%
3	Gpe scolaire Jean Moulin	1 448	1 139	309	27	1 112	27	221	165	230	8	5	2	80	10	364
			78,66%	21,34%	2,37%	97,63%	2,43%	19,87%	14,84%	20,68%	0,72%	0,45%	0,18%	7,19%	0,90%	32,73%
4	Gpe scolaire Iles de Mars	859	667	192	11	656	10	151	142	112	5	10	2	40	18	166
			77,65%	22,35%	1,65%	98,35%	1,52%	23,02%	21,65%	17,07%	0,76%	1,52%	0,30%	6,10%	2,74%	25,30%
5	Maternelle du Coteau	681	503	178	4	499	7	116	81	76	4	4	1	20	9	181
			73,86%	26,14%	0,80%	99,20%	1,40%	23,25%	16,23%	15,23%	0,80%	0,80%	0,20%	4,01%	1,80%	36,27%
6	Maternelle 120 Toises	913	728	185	15	713	19	139	149	134	5	5	5	34	6	217
			79,74%	20,26%	2,06%	97,94%	2,66%	19,50%	20,90%	18,79%	0,70%	0,70%	0,70%	4,77%	0,84%	30,43%
7	Maternelle Olympiades	851	604	247	11	593	9	117	73	95	13	6	2	26	10	242
			70,98%	29,02%	1,82%	98,18%	1,52%	19,73%	12,31%	16,02%	2,19%	1,01%	0,34%	4,38%	1,69%	40,81%
TOTAL		6 582	5 064	1 518	94	4 969	98	1 024	900	863	48	37	14	297	80	1 608
			76,94%	23,06%	1,86%	98,12%	1,97%	20,61%	18,11%	17,37%	0,97%	0,74%	0,28%	5,98%	1,61%	32,36%

		VILLE DE PONT DE CLAIK					François Hollande Parti socialiste	Nicolas Sarkozy UMP
Bureau	Inscrits	Votants	Abstentions	Blancs & Nuls	Exprimés	Voix %	Voix %	
						Voix %	Voix %	
1	Ecole Jules Verne	1 055	838	217	42	796	439	367
			79,43%	20,57%	5,01%	94,99%	55,15%	44,85%
2	Gpe scolaire Villancourt	776	592	184	36	556	317	239
			76,29%	23,71%	6,08%	93,92%	57,01%	42,99%
3	Gpe scolaire Jean Moulin	1 450	1 121	329	56	1 065	689	376
			77,31%	22,69%	5,00%	95,00%	84,69%	39,31%
4	Gpe scolaire Iles de Mars	860	670	190	51	619	313	306
			77,91%	22,09%	7,61%	92,39%	50,57%	49,43%
5	Maternelle du Coteau	681	492	189	37	455	293	162
			72,25%	27,75%	7,52%	92,48%	64,40%	36,60%
6	Maternelle 120 Toises	913	732	181	31	701	397	304
			80,18%	19,82%	4,23%	95,77%	56,63%	43,37%
7	Maternelle Olympiades	852	604	248	30	574	405	169
			70,89%	29,11%	4,97%	95,03%	70,56%	29,44%
TOTAL		6 587	5 049	1 538	283	4 766	2 853	1 913
			76,66%	23,35%	4,30%	72,35%	59,86%	40,14%

▲
1^{er} tour
dimanche
22 avril 2012

◀ 2^{ème} tour
dimanche
6 mai 2012

ECONOMIE(S)

Dans le but de réaliser de substantielles économies et de mutualiser les problématiques liées au chauffage urbain et au développement durable, un service "énergie et développement durable" réunit désormais 5 agents au sein de la collectivité. Un agent "économie de flux" est particulièrement chargé de l'analyse fine des flux (électricité, chauffage) et de faire des propositions d'économie.

ENQUÊTE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue une enquête sur l'emploi. 50 000 logements sont tirés au hasard sur l'ensemble du territoire et sont enquêtés par visite à domicile d'un enquêteur. Ce dernier est détenteur d'une carte officielle.

PAS DE RISQUES SANITAIRES AVEC L'EAU DU SIERG

En s'appuyant sur des exemples de non-conformité relevés ici où là en France, une enquête de l'association de consommateurs UFC/Que choisir peut aujourd'hui jeter le trouble dans les esprits quant à la qualité sanitaire de l'eau du robinet. Pour les 220 000 habitants des communes alimentées par le Sierg (Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise) aucun doute n'est possible. Naturellement pure, l'eau qui parvient aux robinets ne souffre d'aucune pollution telle que celles dénoncées dans l'enquête (pesticides ou autres problèmes liés à l'âge des réseaux). L'eau captée par le Sierg provient des nappes alluviales souterraines de la Romanche ; elle fait l'objet d'un contrôle quotidien sur l'ensemble du réseau (110km de canalisations) entre les captages et la sortie des réservoirs situés sur les communes desservies, soit environ 1400 analyses effectuées tout au long de l'année par un laboratoire agréé par le Ministère de la santé. Des tests qui garantissent la qualité bactériologique de notre eau. Ainsi, chacun peut consommer l'eau naturellement pure du Sierg sans aucune crainte, y compris pour ce qui est de la confection des biberons. La composition physicochimique de l'eau du Sierg est de : calcium : 58mg/l ; magnésium : 7,4mg/l ; sodium : 4,4mg/l ; potassium : 0,81mg/l ; bicarbonates : 122mg/l ; sulfates : 67mg/l ; chlorures : 6,0mg/l ; nitrates : 2,7mg/l. La dureté est à 17,1 degrés hydro F.

Données 2011 (moyenne de janvier à décembre) que vous pouvez retrouver sur le site www.sierg.org.

Renseignements : info@sierg.org - 04 76 33 57 14 ou www.sierg.org

ZONE INDUSTRIELLE DES ILES



Une opération de requalification de la zone industrielle des Iles a été entreprise dès 2010. Un des effets de la concertation entre tous les acteurs (la trentaine d'entreprises installées là, la chambre de commerce et d'industrie-CCI, La Métro,

est bien sûr la ville de Pont de Claix) est désormais visible : le panneau d'entrée dans la zone qui souhaite la bienvenue en plusieurs langues, et le « relais information service » RIS, ou plan du secteur qui permet de se repérer et d'informer sur les entreprises. 20 000 euros avaient été inscrits au budget 2011 de la ville pour la signalétique du secteur.

Police municipale :

tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;

- la bonne application des arrêtés municipaux ;

- le relevé des infractions routières ;

- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales

A VOTRE SERVICE

Mairie

www.ville-pontdeclair.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs le 2ème lundi du mois de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 11h30, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous : 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois 9h30-12h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque tous les jours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62 le samedi matin tous les quinze jours de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous un mercredi par mois de 14h à 17h, au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. Rendez-vous : 04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.



L'année budgétaire s'annonce dynamique

En décidant, pour compenser la suppression de la taxe professionnelle, d'augmenter de façon conséquente celle sur le foncier bâti tout en portant une attention particulière à ne pas pénaliser les ménages et tout en diminuant la taxe d'habitation pour plus de la moitié des pontois, la municipalité avait vu juste : c'est une des conclusions qui peut être tirée des résultats du compte administratif adopté comme la loi le prévoit, lors du conseil municipal du 22 mars : ses résultats excédentaires vont permettre d'investir plus de 500 000 euros sur des travaux et l'embellissement de la ville.

Le budget 2011, passé de l'état de « prévisions » à celui de « réalisations » présente un excédent de 718 649,75 euros, le montant de l'écart entre les dépenses et les recettes. L'évolution forte des recettes est pour partie le résultat de la vente d'une partie du patrimoine immobilier, opération fondée sur le principe selon lequel la commune n'a pas vocation à gérer des logements mais bien plutôt à se désengager de sa dette et des intérêts d'emprunts afférents. La dynamique tient beaucoup à la « contre réforme fiscale » initiée cette année là. (1)

RECETTES POUR LA COMMUNE	2010	2011	
TAXE D'HABITATION	1 053 204	640 493	- 412 711
TAXE FONCIÈRE	4 768 691	6 055 403	+ 1 286 712
TOTAL	5 823 905	6 697 907	+ 874 002

Un rééquilibrage par la solidarité

La contre réforme fiscale a plusieurs niveaux : d'abord elle répond à l'obligation de garantir à la ville un volume de ressources en évolution ; il comprend la contribution des ménages au titre de la taxe d'habitation, la politique municipale ayant déjà utilisé toutes les possibilités légales d'abattements (seuils de revenus, handicap...) ; entre également en ligne de compte le bénéfice que les entreprises tirent de la suppression de la taxe professionnelle. Les élus ont donc décidé d'agir sur les taux des taxes imposées au foncier bâti et à l'habitation, en creusant l'écart, et de peser sur l'une pour alléger l'autre.

Investir pour l'avenir

Le budget supplémentaire sert à la fois à reporter d'une année sur l'autre les crédits non consommés, à donner une destination aux excédents, à inscrire des recettes qui n'auraient pas été prévues au budget primitif. C'est ainsi qu'au moment de son vote, le conseil municipal a pu décider d'affecter le résultat excédentaire du compte de 2011 à plusieurs types d'opérations ou de projets ; plus de 500 000 euros viennent compléter le programme de travaux et d'innovations prévu dans le cadre du budget primitif 2012 (voir ci-contre).

(1) Berre l'Etang, Fos sur mer, Verdun, Rivière-Pilote, Mondeville, L'Union et, en 7ème position, **Pont de Claix**, sont les communes françaises de plus de 10 000 habitants (elles sont 963) où la taxe d'habitation est la plus faible. C'est aussi le taux le plus bas des communes de même catégorie en Isère et dans toute la région Rhône-Alpes.

ire ique et entrepreneurte

Rénovation urbaine
Iles de mars/Olympiades
+ 100 000 euros



Réalisation du Plan local d'urbanisme (PLU)
+ 55 000 euros

Travaux dans les écoles
(dont la réfection des toitures des écoles
maternelles Olympiades et 120 Toises)
+ 150 000 euros



Travaux à l'EHPAD (adduction d'eau) + 70 000 euros



Rénovation terrain d'honneur
et installation arrosage automatique
au complexe sportif des 2 Ponts
+ 50 000 euros



Végétalisation du cours St-André + 40 000 euros



Mobilier de
la bibliothèque
+ 15 000 euros

Illuminations dans la ville
+ 20 000 euros

Et amélioration de l'accessibilité
de Flottibulle aux handicapés
(achat d'un fauteuil), renouvellement
du matériel de la salle de musculation,
achat de véhicules...



Rendez-vous au(x) jardin(s)

C'est une initiative nationale qui connaît sa 10^{ème} édition. Une journée consacrée à la découverte de ces espaces chéris entre tous, les jardins familiaux. Les centres sociaux, le service développement durable de la ville avec les associations Brin d'grelinette, Hommes et abeilles et Equytable qui s'occupent de développer les méthodes de compost, de sauver les abeilles ou de proposer à la vente les produits des producteurs de l'Y grenoblois, ainsi que les services de La métro et tous les jardiniers volontaires sont invités à se retrouver au cours d'une journée pour partager leurs expériences et leurs connaissances, autour d'un pique-nique géant et de nombreuses animations.

Les « nouveaux » jardins familiaux

Dès 2008, sous l'impulsion d'Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué au développement durable, la municipalité décidait une remise à

plat de la gestion des jardins familiaux, espaces du territoire communal attribués à des particuliers dont le contrôle était laissée à une association. En 2009 donc, la commune reprenait la gestion des jardins. En 2011, 24 parcelles ont été créées, 40 jardins de 170 m² sont aujourd'hui exploités, 20 demandeurs sont inscrits sur une liste d'attente. En 2012, un espace collectif avec abri devrait être créé, de même qu'un espace de compostage et de nouvelles parcelles mises à disposition dont certaines accessibles aux personnes handicapées.

**RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS
SAMEDI 2 JUIN DE 11H À 21H,
RENSEIGNEMENTS DANS
LES CENTRES SOCIAUX
IRÈNE JOLIOT CURIE,
RUE A. GIRARD, 04 76 29 86 40,
JEAN MOULIN RUE
DR VALOIS, 04 76 29 86 60**



Journée intercommunale de l'environnement

Les communes du canton, Vif, Claix, Le Gua, Saint Paul de Varces et Varces se réunissent pour faire une journée de fête dédiée à l'environnement. Depuis 3 ans Pont de Claix s'associe à cette fête et en cette année 2012 lui revient l'insigne honneur de l'organiser et l'accueillir. Un thème a été défini en commun « consommer et se déplacer autrement ». un thème qui recouvre autant l'alimentation que le tourisme ou l'énergie : on verra donc des véhicules électriques comme des ateliers d'éco-consommation ou de recyclage... L'occasion pour les communes d'exposer aux autres et au public ce qui est fait pour chacune d'entre elles en la matière. L'occasion aussi pour les exposants, producteurs et artisans (de miel, de légumes, de volailles, de chocolat ou de plantes aromatiques...) de proposer des produits locaux. Restauration et buvette, formations bio sont prévues. De nombreuses animations destinées aux grands comme aux petits (promenade à dos de poneys, mange et visite à vélo des jardins familiaux...) feront de cette journée un agréable moment à passer ensemble au service de la préservation de notre planète.

*Samedi 23 juin,
au complexe sportif
des Deux Ponts à partir de 10h*

ANIMATIONS

■ FÊTE DU JEU

Des jeux pour tous et pour tous les âges, jeux surdimensionnés et fabrication de jeux, ouvert à tous et gratuit. De 14h à 17h, samedi 26 mai, place Michel Couëtoux, renseignements centre social Irène Joliot Curie, 04 76 29 86 40.

■ SORTIE RANDONNÉE AVEC LA GV DE PONT DE CLAIX

Destination : le lac du Lauvitel, dénivelé 600m ; participation aux frais d'essence (10 euros max.) ; rendez-vous à 8h pour départ en co-voiturage à 8h30 devant le centre social Irène Joliot-Curie, samedi 26 mai.

■ FÊTE DES MÈRES À FLOTTIBULLE

le centre aquatique offre aux mamans 15 minutes de massages "détente", assurés par des étudiants de l'école de Kinésithérapie de Grenoble. Dimanche 3 juin, de 9h à 13h30 à Flottibulle.

■ JOURNÉE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les communes de Vif, Claix, Le Gua, Saint Paul de Varcès et Pont de Claix organisent ensemble la journée de l'environnement qui se tiendra cette année pour la 1ère fois à Pont de Claix. (voir page "à voir"). Vaste programme de démonstrations ayant trait à l'écologie, d'animations et d'informations à découvrir sur www.ville-pontdeclaix.fr. A partir de 10h, 23 juin, complexe sportif des 2 Ponts.

■ LES ANNÉES 20 : ROULEZ JEUNESSE !

Les associations Koach'ing danse et les Tractions du Dauphiné proposent une journée sur le thème des années 20. Animations danses : rock, madison, charleston et exposition de voitures de collection, buvette. De 10h à 18h, samedi 9 juin, complexe sportif des 2 Ponts.

■ SAFARI PÊCHE

A l'étang des Beauches de Claix ; encadrement et animation par l'Amicale des pêcheurs, repas pris sur place autour d'un barbecue... De 10h à 18h, samedi 16 juin, renseignements 04 76 29 80 77.

■ GOUTER DU SOLSTICE

Organisé par l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées, renseignements à Beau Site les mardi de 13h30 à 17h et vendredi de 9h à 17h. Au foyer municipal, mardi 26 juin

RÉUNIONS PUBLIQUES

■ Iles de mars / Olympiades

Plusieurs scénarios d'aménagement des espaces extérieurs ont été examinés dans le cadre des ateliers publics urbains, l'un d'entre eux a été retenu : présentation et discussion, échéancier. A 18h, mardi 19 juin, à la Maison des habitants, av. des Iles de mars, 04 76 29 86 29

Pour qu'elle ait lieu, la rencontre entre un maire et la population qui l'a élu n'a pas forcément besoin d'être provoquée. Elle peut être quotidienne, se faire au détour d'une rue, chez le commerçant du coin, à un feu rouge... et s'il s'invitait ?

Le maire est mon voisin

Le mardi 22 mai à 17h30, Christophe Ferrari sera sur la place Nelson Mandela. Il n'y sera pas seul mais entouré d'élus prêts à écouter, entendre, noter, ouverts au dialogue, à la discussion, en un mot à la rencontre avec les habitants. Un dialogue en direct qui ouvre la porte aux sollicitations les plus diverses, en dehors du cadre contraint d'une salle de réunion et d'un dispositif qui oblige à la prise de parole, pas toujours facile pour tout le monde. Là, devant (par exemple) un arbre abattu par la dernière tempête, le maire et le voisin pourront échanger et sans doute apprendre l'un de l'autre : pourquoi agir, quand comment et avec qui, avec quels moyens ? Secteur après secteur, au fil des mois, la ville sera traversée par une délégation d'élus municipaux conduite par le maire, tous soucieux non seulement d'entendre les questions qui se posent mais d'y apporter une réponse.

Deux rendez-vous sont déjà programmés :

- **Mardi 22 mai, quartier Grand Galet** : à 17h30, place Nelson Mandela puis : parc Jean de La Fontaine, rue Barnave, allée Jean Paul Marat, espace Valmy, allée Olympe de Gouges, rues de l'Assemblée de Vizille, de Chamrousse, allées Robespierre et Saint Just, rues des Droits de l'homme et du Dr Valois.
- **Mardi 26 juin, quartier Taillefer.**

Renseignements : Maison de l'Habitant, av. des Iles de mars, 04 76 29 86 29

■ MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les travaux de la future "Maison de la Vie Associative et de l'Economie Sociale et Solidaire" qui ouvrira ses portes en septembre 2013 débiteront à la fin de cet été. Les associations et les habitants intéressés sont invités à une visite sur site avant travaux, suivie d'une information publique sur l'avancement du projet. Mercredi 20 juin, à 18h à la Maison de la Vie Associative et de l'Economie Sociale et Solidaire, av du Maquis de l'Oisans

CINÉMA

■ L'AUBERGE ROUGE

Réalisation (2007) Gérard Krawczyk avec Josiane Balasko et Christian Clavier. Remake du fameux film de Claude Autant-Lara avec Fernandel inspiré par une célèbre affaire criminelle. Mardi 29 mai, 14h, Beau Site, entrée libre.

■ LA MARCHÉ DE L'EMPEREUR

Film documentaire (2004) de Luc Jacquet. L'histoire des manchots empereurs et de leur cycle de reproduction. Mardi 14 juin, 14h, Beau Site, entrée libre.

■ UNE VIE DE CHAT

film d'animation, durée 1h10. Un chat mène une double vie secrète : il passe ses journées avec Zoé, la fille d'un commissaire de police, mais la nuit il accompagne un voleur sur les toits de Paris. Alors que la mère de Zoé enquête sur les cambriolages nocturnes, un autre truand kidnappe la fillette... Mercredi 4 juillet au Parc Jean de La Fontaine, dès la nuit tombée.

EXPOSITION

■ SOLSTICE DES PEINTRES ET SCULPTEURS AMATEURS

Du 1er au 13 juin, du lundi au vendredi, de 14h à 19h, église Saint-Etienne, av. du Maquis de l'Oisans, entrée libre.

THÉÂTRE - MUSIQUE - DANSE

■ SOLSTICE : FESTIVAL DES PRATIQUES AMATEURS EN THÉÂTRE, MUSIQUE ET DANSE

Avec la participation de l'association de théâtre Jacques Copeau, l'école de musique Jean Wiener, L'escalade et Alfa3A, la compagnie Alain Bertrand, la MJC le Delta, Au agrès du vent, Art et Col, les écoles des Iles de mars, 120 Toises et Jules Verne, le collège des 6 Vallées. Du 18 au 30 juin, à l'Amphithéâtre, programme complet sur demande au 04 76 29 80 59 ou sur www.ville-pontdeclaix.fr

■ CHACUN SA NOTE, CHACUN SON STYLE

Concert avec les élèves des classes de chant, clarinette et flûte traversière de l'école de musique Jean Wiener. Vendredi 16 mai à 20h à l'Amphithéâtre. Sur réservation au 04 76 99 25 27, entrée libre dans la mesure des places disponibles

■ LA COMPAGNIE D'ART LYRIQUE

Présente un florilège d'airs d'opéra. Vendredi 8 juin, 20h30, foyer municipal, tarif : 15 euros, billetterie et buvette sur place, réservations et informations 04 76 29 80 59

■ AMPHITHÉÂTRE 2

(Danse, durée : 1h) De et par : Jérôme Andrieu, Herman Diephuis, Frédéric Seguet, conception et texte : Stéphanie Aubin. Jeudi 24 mai, 20h, à l'Amphithéâtre, plein tarif : 12 euros, tarif réduit et "accès à la culture" : 6 euros

■ UNE PLAGE À PONT DE CLAIX

(Expérience esthétique, durée : prévoir 3h). Artiste-plagiste auto-proclamée Catherine Contour propose des créations en forme... de Plages ! Vendredi 1er et samedi 2 juin 19h, à l'Amphithéâtre, Plein tarif : 15 euros, tarif réduit : 12 euros, tarif "accès à la culture" : 6 euros

■ GARDIEN DE PHARE(S) ET AUTRES LOUPIOTES

Théâtre d'objets à voir en famille, durée : environ 1h. De et par Michel Laubu, Turak théâtre. Hommage aux gardiens de phare, dans ce spectacle

intimiste composé de bricolages lumineux, phares de voitures et de motos, loupiotes... Mardi 12 juin à 14h, jeudi 14 juin à 20h, vendredi 15 juin à 19h, à l'Amphithéâtre. Plein tarif : 15 euros, tarif réduit : 12 euros, tarif "accès à la culture" : 6 euros.

L'amphithéâtre, place Michel Couëtoux, billetterie du mardi au vendredi de 12h à 18h, 04 76 99 83 77 reservation@amphitheatre-pontdeclaix.com

OFFICIEL

■ COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Rendez-vous le lundi 18 juin à 18h devant le monument aux morts du parc Borel.

■ A noter

● **Déclaration d'impôts 2011** L'équipe du PIMMS vous aide à remplir votre déclaration de revenus 2011. Apportez tous vos justificatifs (salaires, retraites, banque, pension alimentaire, garde d'enfants...). Jusqu'au 31 mai au PIMMS, 12 av. Ch. De Gaulle, tél. : 04 38 92 10 33

● **Flottibulle** est ouvert le dimanche 27 mai de 9h à 13h30, et le lundi 28 mai de 9h à 14h. A partir du samedi 3 juin et jusqu'au dimanche 2 septembre : horaires d'été : de 10h à 19h Sauf : les lundi 25, mardi 26, jeudi 28 juin, ouverture à 16h30 et le vendredi 29 de 16h30 à 20h30.

● **Elections législatives** : Dimanches 10 et 17 juin

● **Groupe de parole pour les aidants familiaux, en présence de psychologues** 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin de 17h30 à 19h30 au centre social Irène Joliot Curie, av. Antoine Girard, tél. : 04 76 29 86 40



DELPHINE GIRARD



STÉPHANE DONATACCI

Les deux Pontois sont les premiers prix du concours d'idées de la dernière opération de « Créer sa boîte, créer son emploi » grâce aux projets qu'ils ont présentés à la Maison de l'habitant le 22 mars, devant un jury composé de membres de la Métro, de la Ville de Pont de Claix, et de représentants des structures d'appui à la création d'activités.

Ma petite entreprise

Ils ont tous les deux 37 ans, mais c'est leur seul point commun. Rien en effet ne lie une épicerie de développement durable à la vente de pièces automobiles. Et si Delphine Girard n'en est qu'au stade de l'idée, Stéphane Donatacci vient de concrétiser la sienne. Pour la première, il s'agit de lancer « une épicerie pour consommateurs responsables ». L'idée lui trottait dans la tête depuis longtemps, et quand elle a vu les affiches annonçant la journée « Créer sa boîte, créer son emploi » à la Maison de l'habitant, Delphine Girard n'a pas hésité : « c'était l'occasion de tester le projet auprès de professionnels ». Cette mère de trois enfants souhaite monter un commerce qui soit l'intermédiaire entre les producteurs et les clients, « avec le moins d'emballages possible, ou consignés ». Des fruits et légumes de saison, par colis en grande quantité, pour cuisiner coulis, conserves, confitures... Des farines, des céréales, des kgs de viande à congeler, pour un prix raisonnable, et toujours avec la volonté de proposer des produits locaux, le plus sûrs possible, pour « rassurer les clients sur la provenance des produits ». L'offre serait calée sur la production, proposée via internet, et les consommateurs commanderaient au coup par coup. Pour le second, qui a 20 ans d'expérience dans

le domaine automobile, le but est de « gagner en autonomie, en liberté, décider par moi-même » en montant son commerce de pièces autos. Stéphane Donatacci y réfléchit depuis un an (accompagné par l'Association Créa Cités), il a déjà contacté les fournisseurs, trouvé un local, ouvert son dossier à la Chambre de commerce. Il se donne 6 mois pour la mise en place de son entreprise, et envisage déjà, « si ça marche », de recruter un salarié. « Aujourd'hui, les gens préfèrent réparer leur auto eux-mêmes plutôt qu'aller chez leur concessionnaire : ça leur coûte 2 à 3 fois moins cher ».

Face aux jeunes entrepreneurs et spécialistes de la création d'activité lors des dernières rencontres de « Créer sa boîte, créer son emploi », nos deux candidats ont exprimé la même envie : faire quelque chose par soi-même. Les deux Pontois ont toujours eu un supérieur hiérarchique, et maintenant la volonté de devenir son propre patron. « C'est un défi à relever » pour Delphine. Elle se donne jusqu'à la fin de son congé parental pour lancer son affaire. Même si Stéphane reconnaît éprouver « un peu d'appréhension », le challenge est « excitant : mon expérience est un atout. De toute façon, si on réfléchit trop, on n'avance pas » ●

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

L'éducation nationale se dégrade, de moins en moins de moyens, de plus en plus de postes supprimés. Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en grandes difficultés vont diminuer, on nous annonce d'importantes suppressions de postes pour la rentrée 2012. La politique du chiffre a pris la place de l'humain en ce qui concerne l'éducation et c'est l'avenir de nos enfants qui est sacrifié. A toujours taper sur les services publics la droite a abimé encore plus, ceux de nos

concitoyens qui sont les plus fragilisés.

L'éducation doit rester une priorité, elle l'est pour la majorité municipale, dans une commune classée en réseau de réussite scolaire. Il nous paraît essentiel de se battre au quotidien pour que les moyens alloués à l'éducation de nos petits pontois soient maintenus et même améliorés.

Nous nous engageons à maintenir l'existant sans pour cela combler ou intervenir sur ce qui relève

du droit commun qui concerne le champ de compétence de l'éducation nationale.

Sam Toscano, président du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Les politiques menées par l'UMP ont été guidées par l'excellence pour l'élite et le mépris pour les quartiers populaires. Cela s'est traduit par le recul de la scolarisation en maternelle, l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes, l'exclusion d'une grande partie de la jeunesse du droit à l'éducation et à la poursuite des études et l'empêchement des enseignants de travailler à la réussite de tous leurs élèves. Le summum de cette destruction a été atteint par la suppression massive des postes Rased, faisant voler en éclat des collectifs de travail d'enseignants spécialisés indispensables pour éviter le décrochage scolaire. Des propositions soutenues par le Parti communiste

sur ce thème, dans les campagnes présidentielle et législative doivent être prises en compte :

La production et le partage des savoirs de la maternelle à l'université est au cœur du projet communiste émancipateur pour l'école. Nous proposons une politique visant à une transformation d'ampleur pour construire l'école de la réussite de tous : l'école de l'égalité. Il n'y a pas d'un côté des enfants doués naturellement, aptes à apprendre et de l'autre ceux qui seraient condamnés à l'échec scolaire et destinés à se faire exploiter dès 14 ans. Tous les enfants sont capables d'apprendre. C'est pourquoi nous proposons de redonner au Service Public d'Éduca-

tion nationale son rôle de garant de l'égalité du droit à l'éducation.

L'État doit se donner les moyens de cette ambition par :

- Le rétablissement de tous les postes supprimés depuis 2007 et des Rased.
- La scolarité sera obligatoire de 3 ans à 18 ans, avec un droit à l'école dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent.
- L'investissement de l'État dans l'enseignement professionnel doit être augmenté.
- L'abrogation de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités).
- La reconstruction du Service Public pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

L'élection du Président de la République pour les cinq ans à venir a eu lieu le 6 mai. Deux conceptions se sont affrontées

Avec le candidat du parti socialiste, ennemi de la finance, qui était prêt à taxer à 75% les revenus d'une partie de ceux qui créent des emplois et investissent en France, au risque de les voir s'exiler vers des pays plus accueillants, avec leurs capitaux, qui alors feront défaut à la reprise. Qui souhaitait surimposer ceux qui ne peuvent s'expatrier, l'impôt sur le revenu augmentant pour ceux considérés comme « riches » dont le revenu est supé-

rieur à 4000 euros par mois. Qui souhaitait aussi annuler la défiscalisation des heures supplémentaires qui devrait toucher des millions de salariés.

Les impôts, de ce fait, augmentent pour tous, même pour les moins riches.

La remise en cause de la retraite à 62 ans devrait conduire à la stagnation ou à la diminution du niveau actuel des retraites à terme.

Avec notre Président sortant, efficace, qui a permis de maintenir notre essentiel, malgré la crise profonde qui secoue le monde depuis 2008, et qui nous secoue, certes avec des mesures

pas toujours très populaires, mais nécessaires, courageuses et indispensables. Qui souhaitait continuer, avec son équipe à moderniser la France et permettre de ne pas dériver vers des situations type grecque ou espagnole .

Les Pontois, avec les Français, se sont déterminés.

Nous leur donnons maintenant rendez-vous aux prochaines législatives.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

Petites histoires de scrutins d'ici...



Lorsqu'en 1945 les femmes exercent pour la première fois en France leur droit de vote, il se dit que le corps électoral s'en est trouvé doublé. Aujourd'hui, les jeunes gens et jeunes filles qui atteignent l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits ; aussi la municipalité organise-t-elle une cérémonie officielle pour remettre leur carte d'électeur aux 110 jeunes Pontoises et Pontois concernés.

Nés en 1994, ils ont donc voté pour la première fois lors de ces élections présidentielles et sont comme tout le monde, à nouveau appelés aux urnes dès les 10 et 17 juin prochains pour élire les députés à l'Assemblée Nationale. Il est intéressant de noter que les très officiels « procès-verbaux du recensement des votes qui se sont faits » bureau par bureau à Pont de Claix que l'on trouve aux archives municipales ne portent pas la mention "élections législatives" mais bien plus précisément et plus clairement "élections des députés à l'Assemblée nationale" : à noter car les exemples sont rares de cas où le langage courant est moins clair que celui de l'administration... Partant de l'idée communément admise qu'une vingtaine d'années s'écoule entre deux générations, c'est donc celle de leurs grands-parents qui emprunte pour la première fois le chemin du bureau de vote en 1974... Et si c'est bien en juillet 1974 que l'âge qui ouvre droit au vote est abaissé à 18 ans, il fal-

lait bien en avoir 21 en mai de la même année pour se rendre aux urnes, appelés brutalement par le décès du président en exercice, Georges Pompidou.

Les élections présidentielles de 1974 qui ont vu la victoire du centriste Giscard d'Estaing sur le candidat du Programme Commun de la Gauche, François Mitterrand, détiennent dit-on le record du plus faible taux d'abstention de toute l'histoire du suffrage universel ; 4652 habitants de Pont de Claix sont inscrits sur les listes électorales, 3857 se déplacent au premier tour, 3948 au second. Comme au plan national le taux d'abstention est faible : à peine 800 ne se déplacent pas, 52 s'expriment par un vote blanc ou nul. Le candidat du Programme Commun recueille d'abord 2010 puis 2324 suffrages, celui qui l'emporte au national en recueille finalement 1572 : près de 60 % pour l'un, à peine plus de 40 pour l'autre (moins de 500 000 voix les séparent au national).

Les présidents de la Vème République sont alors élus pour 7 ans, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, la durée du mandat ayant été portée à 5 ans par référendum en 2000.

En 1981, le nombre d'inscrits sur les listes électorales à Pont de Claix se situe en dessous de 6000, chiffre qu'il dépasse à peine à la fin des années 80 et au début des années 90 pour passer au-dessus de 6500 en 2007. Au début de la même période on recense 4000 ménages, ils seront 4700 à la fin. Au deuxième tour des élections présidentielles de 1981, la gauche qui se retrouve sur le nom de François Mitterrand (63,26%) enregistre une progression de 3,60% par rapport à 1974 (59,65%). Alors qu'au 1er tour, ce nom rassemble 2479 électeurs, ils sont 2934 au second, soit un gain de près de 500 voix (venant essentiellement des écologistes) là où le candidat de la droite n'en gagne que 20. L'abstention excède à peine les 20%. Les électeurs pontois sont 5645 en 1981 à Pont de Claix, ils se retrouvent 6051 en 1988, le rapport de force est à peu près le même, ce qui fait dire au quotidien régional *"l'ancrage à gauche de Pont de Claix s'est encore vérifié !"*

Le recensement de 2006 dénombre à peu près 8700 individus âgés de plus de 18 ans ; 6500 personnes sont inscrites sur les listes électorales, plus de 1088 vont s'abstenir de voter au 1er tour, et quatre de plus au second. On comptabilise 77 votes blancs ou nuls au premier tour, 176 au second. Ségolène Royal qui rassemble 1691 voix sur son nom au 1er tour en gagne 1217 et l'emporte à Pont de Claix avec 2908 voix soit 55,48 des suffrages exprimés ou 53,6 % des votants ou 44,66 % des inscrits.

Saprophyte à personne		Double le train	Manches		Fentes à phantasmes		Fait bouger vachement		Gauloises		Broient du noir
Morte sur la toile		Cacher	Course de masse		Fit une dépression				Petite enflure		
A la gomme											
Enflamment des feuilles					Différents						
					Donne le choix						
Grand lac					Partie de ping-pong				Kif-kif chez les Grecs		
Raccourci unisexe					Pas les moindres						
					Se met en carte				Lieux diaboliques		Pleine de regrets
					En cercle						
Virer le père		Palindrome posé là !			Chef de Rome				Moitié de fils retournée		
		Entre monts			Turc						
Radio active	Le mec dans l'arbre								Taquine le merlan		
	Tous pour la musique								En subir les limites		
			Bonne chaîne	Virages						Penses-donc	
										Tient la jambe	
Recula en partie				Bon rouleau	Aurons du cran						
Un os en cage											
							Bout à bout		Élue à la va-vite		
C'est un cap					Seif à la française					Part de Chine	
Bonnes mines											
									Précis		

Solution page 2

CD DVD BD BOUQUINS

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux Tél. : 04 76 29 80 95

CD

Zoom sur la scène musicale régionale : 2012 a vu la sortie du nouvel album de **Dionysos**, creusant la veine du fantastique absurde déjanté...



... mais également le retour de deux artistes dont la renommée dépasse largement les frontières de la région grenobloise : **Nadj**, avec son rock sombre et rageur, et **Olivier Depardon** (ex-Virago), avec un

album de chanson rock sobre et mélodique.



Romans 13 ans et +

La première fois, on pardonne / Ahmed Kalouaz

Rouergue, 2010

Cette phrase, combien de femmes battues l'ont-elles prononcée comme pour donner vérité à ce qui n'était

que mensonges : "La première fois on pardonne" mais que faire quand survient la seconde, la troisième, la dixième, la centième fois ? lorsqu'on ne peut même plus compter ? C'est ce sujet sensible qu'Ahmed Kalouaz a décidé d'évoquer dans ce roman. A l'heure actuelle une femme sur dix est victime de mauvais traitements en France, infligés par son mari. Les journaux ont beau faire des articles, des livres comme La Première fois on pardonne, ont beau être écrits, le phénomène devenu Grande cause nationale depuis 2010, continue d'être conséquent et de toucher le monde entier.

Un auteur invité d'Objectif lire 2012

2012

PONT DE CLAIX POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

le service public,

Service Communication Ville de Pont de Claix / Avril 2012

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

1300 COLIS DE NOËL, 500 CONVIVES AU REPAS ANNUEL,
3500 SORTIES AVEC LE FIL, 32000 REPAS LIVRÉS À
DOMICILE, 2000 PERSONNES DE PLUS EN 1 AN
DANS LES FOYERS-RESTAURANTS !